

REÇU le

02 MAR. 2022



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le ministre

22 FEV. 2022

Paris, le
Réf. : 22-002117-D

Monsieur Willy Schraen
Président de la fédération nationale des chasseurs
13 rue du Général Leclerc
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Objet : Votre courrier du 26 janvier 2022

Monsieur le Président, *du Willy,*

Comme vous le rappelez fort justement, le dialogue entre votre fédération, et plus largement le Comité Guillaume Tell, et mes services est empreint de confiance et, j'ajoute, d'un sens des responsabilités qui rend nos échanges particulièrement constructifs.

La dynamique partenariale entretenue par le service central des armes et explosifs, sous l'autorité du secrétaire général du ministère, avec la fédération nationale des chasseurs a permis de nouer des liens de confiance réciproque.

C'est une dimension à laquelle je suis profondément attaché.

Je comprends dès lors que les propos tenus par un officier général de la gendarmerie nationale devant la mission sénatoriale de contrôle sur la sécurisation de la chasse relative à une évolution du classement des armes de chasse en catégorie B, qui n'a d'ailleurs jamais été ni évoquée, ni envisagée, aient pu provoquer un certain émoi parmi les chasseurs.

Je vous confirme qu'aucune réforme du droit d'acquisition et de détention des armes de chasse visant à son durcissement n'est à l'étude. J'ai d'ailleurs demandé au chef du SCAE qu'à l'occasion de sa prochaine audition devant cette même commission sénatoriale, il précise la réglementation des armes de chasse et rappelle que leur classement en catégorie B n'a jamais été envisagé par le ministère de l'Intérieur.

A l'inverse, le lancement, le 8 février prochain à Chambord, du nouveau système d'information sur les armes (SIA), à la conception duquel vous avez été largement associé, va permettre une importante simplification des démarches administratives des chasseurs au titre de leur détention d'armes.

Cette transformation numérique de la politique publique d'encadrement et de contrôle des armes, élaborée à droit constant, est l'illustration d'un juste équilibre, concerté, entre sécurité publique et pratique de la chasse.

Je salue l'engagement de votre fédération pour accompagner les chasseurs détenteurs d'armes dans la mise en place de ce nouveau dispositif.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Tu's munt



Gérald DARMANIN